

Réunion préparatoire au 2nd groupe d'épreuves

Licence Accès Santé

Professeur Marie-Bérengère TROADEC

Année universitaire 2023-2024

Le mardi 26 mars 2024

Le classement final prend en compte à hauteur de :

40% Note obtenue lors du 1^{er} groupe d'épreuves

60% Note globale obtenue lors des épreuves du 2nd groupe d'épreuves

1^{er} Oral : Analyse d'un document santé ou hors santé – 50% de la note

2nd Oral : Projet de formation et professionnel – 50% de la note

Pour rappel :

Concernant les grands admis, deux solutions :

- **Le candidat souhaite confirmer son intégration dans la filière** : il doit donner son accord pour intégrer cette filière MMOP/R par mail pour le **mardi 26 mars 2024 au plus tard à 14h00**, à l'adresse scolarite.las@univ-brest.fr. Ce mail est à envoyer à partir de votre adresse de messagerie de l'UBO (prenom.nom@etudiant.univ-brest.fr) et en précisant en objet : Confirmation choix filière_Nom_Prénom_N° étudiant UBO. **Cet accord de grande admission vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves sur les autres filières.**
- **Le candidat ne souhaite pas confirmer son intégration dans la filière** : il souhaite participer au 2nd groupe d'épreuves, pour cette filière et les éventuelles autres pour lesquelles il a obtenu le résultat « accès 2^{ème} gpe » : il n'y a rien à faire, le Pôle PASS-LAS considèrera, en l'absence de mail, que le candidat renonce à sa grande admission. Il pourra donc participer aux oraux des filières Grand Admis et Accès au 2nd Groupe d'épreuves.

Le candidat attendu sur ces épreuves du 2nd groupe d'épreuves, reçoit par mail, sur son adresse mail UBO

- Sa convocation pour les deux épreuves
- La procédure à respecter
- Un plan du site

Le candidat se présente maximum **5 minutes avant l'heure indiquée sur sa convocation muni de :**

- Sa convocation ;
- D'une pièce d'identité officielle (carte d'étudiant, carte d'identité, passeport, permis de conduire) ;
- De son matériel pour composer (stylos, fluos...).

Des feuilles de brouillon sont fournies.

Un numéro d'anonymat sera apposé sur le vêtement du candidat.

1^{er} oral : Analyse et présentation d'un document

2 tirages au sort de 2 sujets en français :

- **1 sujet Santé**
- **1 sujet Hors-Santé**

30 minutes de préparation

1 minute maximum pour choisir son sujet sur la base du titre des 2 documents et de leur 3 mots-clés.

Confirmation par émargement – Choix DEFINITIF

1^{er} oral : Analyse et présentation du document

Déroulement de l'épreuve

5 minutes de synthèse et d'analyse du document

- Démontrer sa capacité à comprendre le document, son intérêt, son contexte et ses limites.

10 minutes de questions/réponses avec le jury

En fin d'épreuve, **restitution du sujet** auprès du secrétariat

Critères d'évaluation : Analyse et présentation du document

Analyse et présentation du document

- Capacité à contextualiser le sujet traité
- Capacité à identifier le questionnement du document
- Capacité à structurer sa présentation
- Capacité à discuter des analyses

Critères transversaux

- Capacité à gérer la pression (posture, stress....)
- Maîtrise raisonnée du temps
- Capacité à enrichir les échanges de sa propre expérience
- Capacité à répondre de manière argumentée aux questions du jury

2nd oral : Projet de formation et professionnel

Déroulement de l'épreuve

5 minutes maximum de présentation

Dans le cas de candidatures multiples :

- Le candidat confirme ses choix de filières.
- Il lui est proposé de n'en présenter qu'une seule lors de ces 5 minutes.

10 minutes de Questions/Réponses avec le jury

- Être en capacité de répondre aux questions des membres du jury.
- Dans le cas de candidatures multiples, les réponses du candidat doivent intégrer l'ensemble de ses filières de candidature.

Critères d'évaluation : Projet de formation professionnel

Présentation et échange parcours, projet, motivation

- Capacité à présenter son projet et à argumenter
- Capacité à illustrer ses propos par des exemples tirés de ses expériences
- Capacité à se projeter dans les métiers possibles

Critères transversaux

- Capacité à communiquer : langage verbal et non verbal, attitude (*)
- Capacité à se présenter de manière structurée et concise
- Capacité à se représenter le(s) parcours de formation visée
- Capacité à s'investir dans l'échange de manière négociée
- Capacité à gérer la pression (posture, stress)
- Maîtrise raisonnée du temps
- Capacité à écouter et à reformuler

() : Ce critère ne prendra pas en compte les difficultés liées à une situation de handicap ou à un niveau de maîtrise de la langue française*

Orientation possible à l'issue de la L.AS

Lauréat d'une filière en santé MMOP/R



Accès **MMOP/R**

Exclu de la sélection L.AS et **validation** des 60 ECTS de sa licence



Poursuite en **L.AS 2**

Exclu de la sélection L.AS et **non validation** des 60 ECTS de sa licence



PARCOURSUP
Licence 1, autres...

Questions diverses

